

BETTERAVES :

Faible évolution de la pression cercosporiose.
La teigne est toujours présente.

BETTERAVES

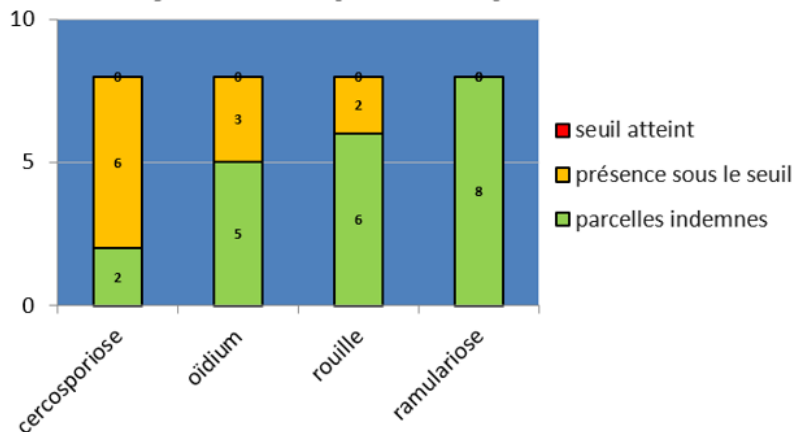
Betteraves : 54 parcelles observées cette semaine.

BIOAGRESSEURS

Maladies foliaires

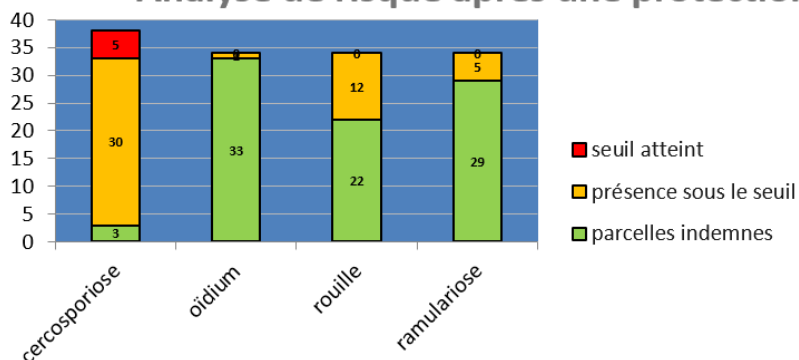
Pour les parcelles encore sans protection, aucune d'entre elles n'atteint le seuil de risque maladie foliaire. Six parcelles présentent des symptômes de cercosporiose sans atteindre le seuil de risque de 20 %. Le seuil de risque pour une première protection est relevé à 20% après la mi-août.

Analyse de risque sans protection



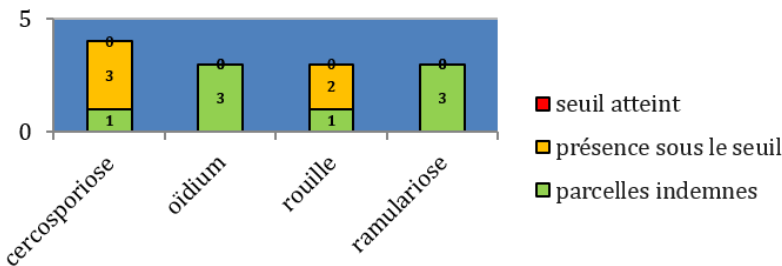
Pour les parcelles après une protection, 5 atteignent le seuil de risque cercosporiose (3 dans le Pas de Calais, 1 dans le Nord, et 1 dans la Somme) pour une 2^{ème} intervention. La rouille et la ramulariose sont observées sans atteindre le seuil de risque.

Analyse de risque après une protection

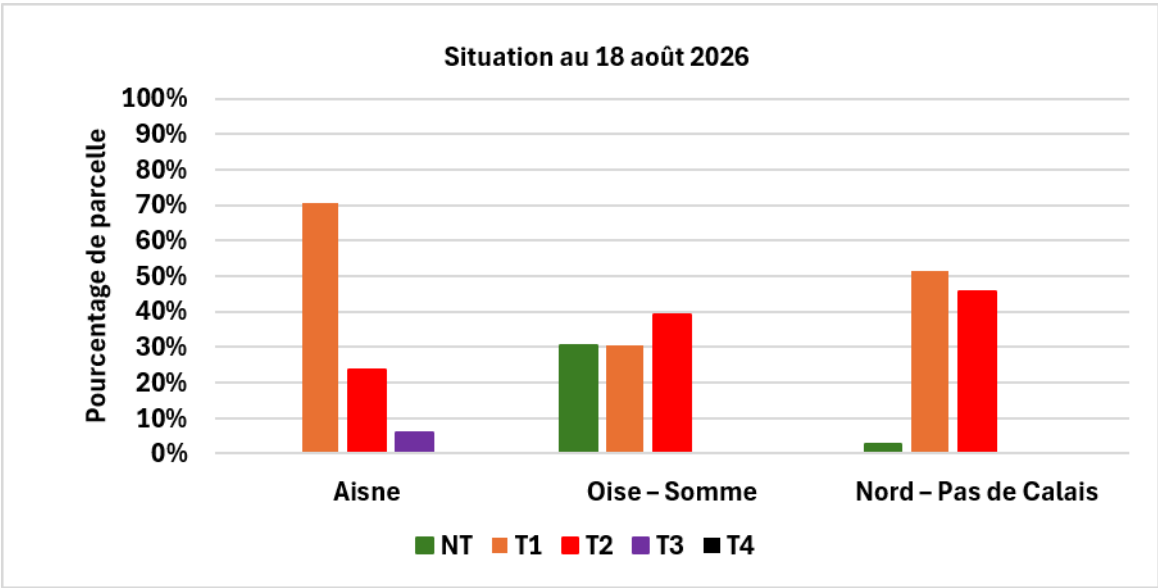


Pour les parcelles après deux protections, aucune parcelle n'atteint le seuil de risque cercosporiose pour une 3^{ème} intervention.

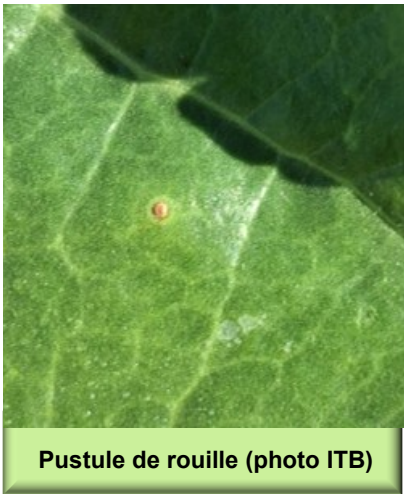
Analyse de risque après deux protections



Répartition régionale du niveau de seuil atteint :

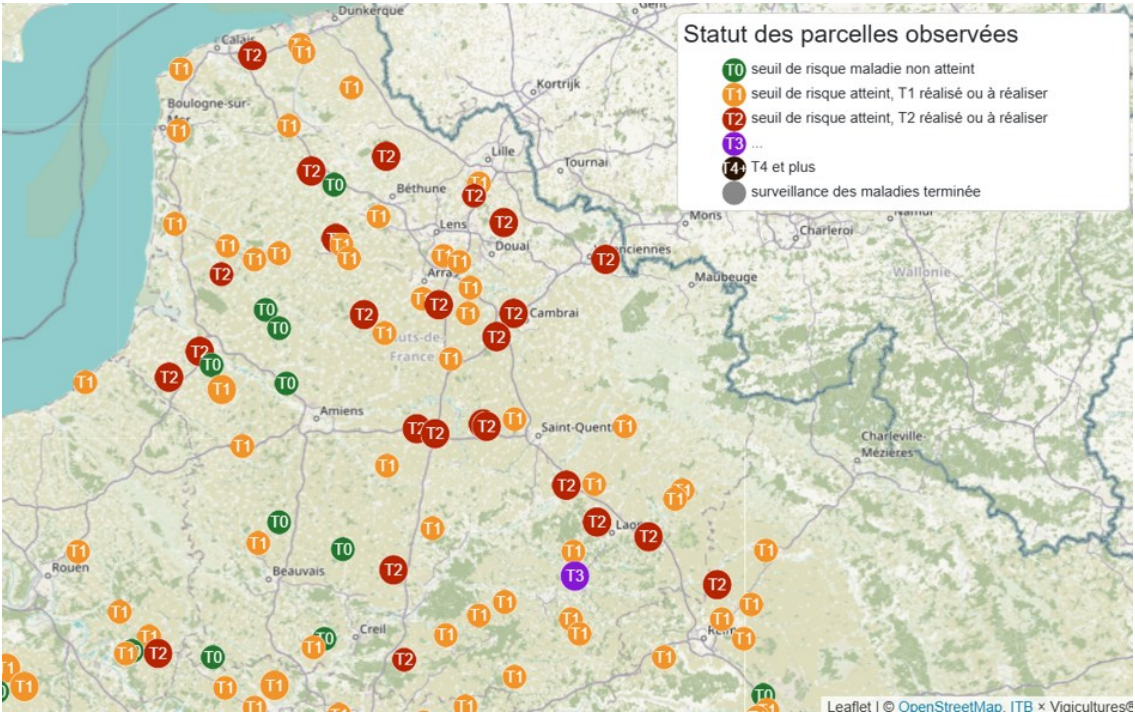


Les conditions sèches observées dans la région depuis de nombreuses semaines ne sont toujours pas favorables à une forte évolution de la cercosporiose. 11 % des parcelles de la région sont toujours sans protection, 49 % sont au T1 et 39 % sont au T2.



À ce jour, la situation des maladies foliaires est très différente d'une parcelle à l'autre, l'observation est indispensable avant toute prise de décision.

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB, lien : <https://alerte.itbfr.org/maladies/>



Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

Maladies	Régions	T1	T2	T3-T4
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <u>après</u> la mi-août				
Oïdium	30 %	Pas de T2	Pas de T3	
Rouille	40 %	Pas de T2	Pas de T3	
Cercosporiose	20 %	25 %	Pas de T3	
Ramulariose	20 %	25 %	Pas de T3	

Jaunisse

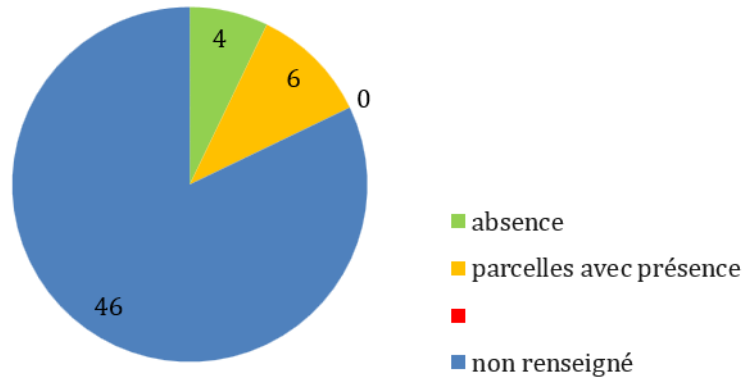


Les symptômes de jaunisse sont signalés sur 6 parcelles. Les surfaces touchées restent majoritairement faibles (< à 6 %). **Aucune solution possible dès l'apparition des symptômes.**



Jaunisse virale (photo ITB)

Jaunisse - % de la surface parcellaire touchée



Pégomyies



Pégomyie (photo ITB)

Noctuelles défoliatrices

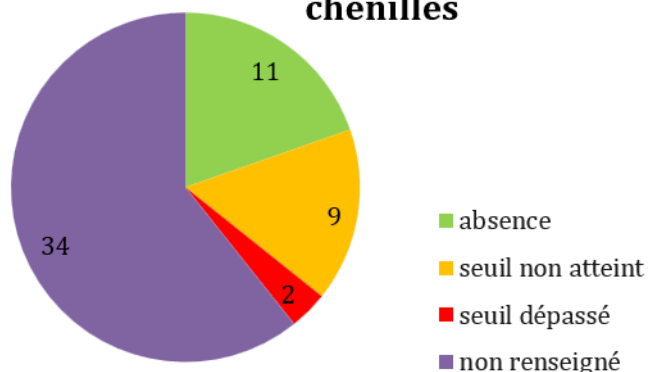


Noctuelles défoliatrices (photo ITB)

Les pégomyies et les noctuelles sont signalées dans quelques parcelles sans atteindre les seuils indicatifs de risque.



Teignes - % de plantes avec dégâts frais et chenilles



Les conditions sèches et la perte de feuille associée rendent plus facile d'accès le collet des betteraves aux teignes, et l'absence de pluie ne permet pas l'élimination des chenilles de teignes. Nous constatons cette semaine la présence des ravageurs sur 11 parcelles, dont 2 ont atteint le seuil indicatif de risque de 10 % de plantes touchées avec présence de chenilles ou de dégâts frais. Les deux parcelles se situent dans l'Oise et le Pas de Calais.



Dégâts de teignes
(photo ITB)

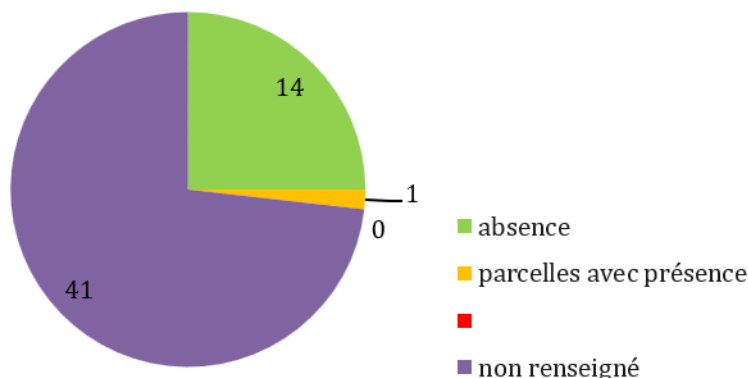


Chenille de teignes
(photo ITB)



Galeries de charançons
(photo ITB)

Charançons - % de plantes avec galeries



La présence de galerie de charançons est signalée dans 1 parcelle (Oise). Les dégâts ne sont visibles qu'en sectionnant le collet des betteraves. A ce jour, il n'existe pas de méthode efficace de lutte contre le *Lixus juncii*.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latre - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protégés : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, G. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genèse, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 80, Jourdain, KWS, La Fiandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Négoci, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaport, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

Financé dans le cadre de la stratégie Ecophyto
GOUVERNEMENT
Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Écologie

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Terres Inovia
Institut Technique de la Betterave

ARVALIS

FREDON
HAUTS-DE-FRANCE

INRAE
AGRICULTURES
ET TERRITOIRES

Région
Hauts-de-France